

InFO adhérent du 25 septembre 2025

à : karine.siffredi@wanadoo.fr



SNUDI FO 13
Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs,
professeurs des écoles, psyEN et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône
FORCE OUVRIERE
📍 Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01

☎ 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
✉ contact@snudifo13.org



jeudi 25 septembre 2025

Assemblée Générale annuelle
du SNUDI-FO 13

41^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL



***Assemblée générale
des syndiqués***

SNUDI FO 13

vendredi 17 octobre 2025

à l'UD FO Marseille de 9h à 16h30

[\[localisation MAPS\]](#)

Alors dès maintenant, réserve ta journée pour être avec nous
Participer à l'AG de son syndicat est un droit !

41ème AG du SNUDI-FO 13

Nous ferons le bilan de notre activité syndicale depuis septembre 2024 et nous discuterons de la situation actuelle et des revendications à l'ordre du jour pour défendre nos conditions de travail. Nous parlerons du développement de notre syndicat dans les secteurs du département. Les élus et représentants syndicaux aux instances rendront compte de leurs mandats.

En tant qu'adhérent.e au SNUDI FO 13, tu seras amené.e à donner ton avis sur le rapport d'activité du syndicat (vote).

Ce rapport d'activité arrivera en format papier à ton domicile et tu peux également le télécharger [\[ICI\]](#)

Tu pourras aussi apporter ton témoignage, faire des propositions, participer aux instances...

Alors, n'hésite pas à venir et envoie dès maintenant ta demande d'autorisation d'absence

Si tu n'es pas à jour de ta cotisation 2025 et si tu souhaites participer à cette AG, nous t'invitons à nous retourner rapidement ton bulletin d'adhésion [\[à télécharger ICI\]](#) ou à régler le jour même, à l'entrée de la salle.

Nous comptons donc sur ta présence !

Infos pratiques



Demander l'autorisation d'absence à son IEN

Renseignez le formulaire d'absence correspondant à votre situation

[\[Formulaire d'ASA pour PE\]](#)

[\[Formulaire d'ASA pour AESH\]](#)

Dans la case "motif de l'absence", sélectionner dans la liste déroulante "autorisation spéciale d'absence article 13 ou 15 du décret 82.447"

Enregistrez le document en mettant comme nom de fichier le NOM de famille et la date : "DUPONT-171025"

Le transmettre à son/sa directeur.trice qui le complètera et le transmettra à l'IEN

Joindre dans le mail la convocation officielle après avoir compléter le nom/prénom

[\[Télécharger la convocation\]](#)

Réglementairement, tu peux l'envoyer jusqu'à 3 jours avant, soit le mardi 14 octobre.

Nous te conseillons de prévenir ton IEN le plus tôt possible, au moins 8 jours avant, soit le vendredi 10 octobre.

En cas d'absence de retour de ton IEN, tu peux considérer que l'absence est accordée.

S'il refuse ta demande d'absence, contacte nous immédiatement.

Nous informerons en amont le DASEN et l'ensemble des IEN de la tenue de cette AG et demanderons une "bienveillance" administrative afin que le droit syndical soit respecté.

2

Repas de midi

A la pause de midi, nous nous retrouverons autour d'un **apéro**, offert par le **syndicat**, pour un moment de convivialité

Nous te proposons également un **buffet déjeunatoire** (salé, sucré, boissons) **moyennant une participation de 10 €** (à régler sur place, à l'accueil, en espèces ou chèque)



SO'PETIT DEJEUNER

Partenaire de vos bons moments

2025

3

Je m'inscris auprès du syndicat

Pour que le SNUDI FO 13 puisse organiser matériellement cette AG, tu seras sollicité par ton délégué de secteur (par mail ou par téléphone) dans les prochains jours.

Merci de confirmer à cette occasion:

- ta présence à cette AG
- ta participation au buffet déjeunatoire (participation de 10€)
- ta candidature aux instances (conseil syndical, commissaire aux comptes)

Il est aussi possible de t'inscrire directement en ligne en cliquant sur le bouton ci-dessous



Si tu n'es pas à jour de ta cotisation 2025 et afin de pouvoir participer à l'AG, merci de renouveler ton adhésion

Télécharger le bulletin 2025

Le syndicat ne peut pas fonctionner sans la solidarité de ses adhérents. Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !

RAPPEL : Vous recevrez votre reçu fiscal en janvier 2026 et vous pouvez **déduire 66% de votre cotisation** dans votre déclaration d'impôt 2026 (revenus les revenus 2025)

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

